

AVIS PUBLIC

N° 2023-007

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

Suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1, a. 176.1), avis public vous est donné de ce qui suit :

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal le 15^e jour de mai 2023 à 20 h, à la salle socioculturelle de la Chute située au 18 rue du Golf à Chute-aux-Outardes.

Au cours de cette séance, il y aura dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2022.

Toute la population y est conviée.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 10^e jour de mai 2023.



Le directeur général et
greffier-trésorier,



Rick Tanguay